

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9675
3 mars 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 MARS 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME-UNI AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le régime illégal de la Rhodésie du Sud a eu la prétention de déclarer dissous son Parlement illégal et d'attribuer à la Rhodésie du Sud le statut d'une République. Cette déclaration, comme celle de 1965 et les actes ultérieurs, est, de toute évidence, illégale.

Au nom du Gouvernement du Royaume-Uni, je vous prie de bien vouloir convoquer d'urgence une réunion du Conseil de sécurité et je vous serais également obligé de bien vouloir me faire figurer en premier lieu sur la liste des orateurs.

Veillez agréer, etc.

(Signé) CARADON